ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvn/16/questions/OANR5I 160F17488



16ème legislature

Question N° : 17488	De Mme Martine Etienne (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle)				Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités			Ministère attributaire > Santé et prévention		
Rubrique >pharmacie et médicaments		Tête d'analyse >Pénurie de médicaments et fermetures d'officines		Analyse > Pénurie de médicaments et fermetures d'officines.	
Question publiée au JO le : 30/04/2024 Date de changement d'attribution : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)					

Texte de la question

Mme Martine Etienne alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la pénurie de médicaments et ses conséquences sur les pharmacies qui mettent la clé sous la porte. En France ce sont entre 250 et 300 officines qui ferment par an, selon la fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), à cause de l'inflation et de la pénurie de médicaments. Depuis maintenant plusieurs années et surtout en période hivernale, les médicaments manquent et les pénuries s'enchaînent. Récemment, le paracétamol, les corticoïdes, les antidiabétiques, certains antibiotiques et même des anticancéreux ont manqué ou risquaient de manquer. Les plus gros producteurs sont en Chine et en Inde, ils fournissent environ 80 % des remèdes à travers l'Europe. L'éloignement des centres de production engendre des ruptures de stocks. La course sur les stocks entre les pays européens aggrave ce phénomène. La fédération des pharmaciens de France tire la sonnette d'alarme et a partagé une pétition en ligne en novembre 2023 pour rappeler au Gouvernement les menaces pour la survie des pharmacies de proximité et l'accès aux soins du quotidien, dans un contexte de désertification médicale. La pharmacie d'officine en ville comme en milieu rural est un acteur essentiel du système de santé français. Sa présence partout sur le territoire offre un accès vital aux patients mais également des réponses immédiates aux pathologies du quotidien et des soins de premier recours, à l'heure de l'engorgement des cabinets médicaux et des services d'urgence. Il faut un pôle public du médicament avec un contrôle des prix sur l'ensemble des produits de santé. Il faut une relocalisation de la production des médicaments afin de garantir des réserves d'approvisionnements pour que toute personne ayant besoin d'un traitement puisse se le procurer immédiatement. Ainsi, Mme la députée interroge-t-elle la ministre de la santé sur les mesures d'urgence qu'elle va enfin mettre en place pour pallier le manque récurrent de médicaments qui entraîne maintenant la fermeture des pharmacies.